



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

durée du travail

Question écrite n° 70539

Texte de la question

M. Francis Hillmeyer attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la réduction du temps de travail dans la fonction publique hospitalière. L'échéance de l'aménagement et de la réduction du temps de travail dans la fonction publique hospitalière est fixée, théoriquement, au 1er janvier prochain. Elle n'est pas sans poser de vives inquiétudes aux salariés des établissements publics de santé. En effet, la charge de travail a considérablement augmenté et les conditions de travail se sont dégradées en raison principalement d'une politique de réduction du nombre d'emplois menée depuis plusieurs années dans ce secteur. L'instauration des 35 heures doit être l'occasion de créer des emplois en nombre suffisant pour permettre la véritable prise en charge des patients. Il lui demande en conséquence de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'elle envisage de prendre en faveur de la fonction publique hospitalière.

Données clés

Auteur : [M. Francis Hillmeyer](#)

Circonscription : Haut-Rhin (6^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70539

Rubrique : Fonction publique hospitalière

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 décembre 2001, page 7191